



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Projet urbain à Clarens: lancement officiel ce soir à la salle omnisports**

**Ce soir à Clarens, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, et Pierre Salvi, Syndic de Montreux, lanceront officiellement le « projet urbain » de Clarens auprès de la population. Instauré par la Confédération, soutenu par le Canton de Vaud et la Commune de Montreux, ce programme interdisciplinaire vise à améliorer la qualité de vie dans les quartiers résidentiels, notamment en favorisant l'intégration sociale. Les habitants de Clarens peuvent apporter leur vision pour l'avenir de leur ville.**

Le projet urbain s'étendra sur trois ans, dès 2009. Il est financé pour moitié par la Confédération, avec 90'000 francs par an et pour moitié par le Canton et la Commune, qui versent tous deux 45'000 francs par an. Le projet est piloté par un Comité dont font partie des élus et des collaborateurs de la Commune, du Canton et de la Confédération. Un mandat de conseil a été confié à la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT) pour pouvoir conduire le projet dans de bonnes conditions.

Montreux a été pressentie avec Pratteln (BL) et Rorschach (St-Gall) pour la phase test du programme fédéral, qui permettra de mettre en place une méthodologie. Les autorités de la ville ont choisi le village de Clarens, quartier résidentiel de l'ouest de Montreux à la population dense et très mélangée. Ce site présente un important potentiel de requalification et de valorisation de son image.

La Municipalité souhaite associer étroitement les populations suisses et migrantes au projet, afin d'identifier ensemble les différentes mesures qui pourront contribuer à la qualité de vie à Clarens. Des ateliers de réflexion seront organisés dès l'automne.

Les objectifs du projet urbain de Clarens relèvent de plusieurs domaines d'intervention différents, notamment l'urbanisme, la mobilité, le logement et l'intégration des

étrangers. Des mesures telles que l'aménagement d'une place publique centrale, la création de cheminements piétonniers pour les écoliers, d'un centre culturel de rencontre et d'animation, ainsi que la promotion de la mixité sociale par immeuble pourraient, à titre d'exemple, se mettre en place.

Un slogan et un visuel ont été créés afin de donner une identité forte à ce projet qui sera mené pendant trois ans et aura des répercussions au-delà de cette période. Les initiateurs espèrent en effet que les habitants de Clarens s'approprient les objectifs du projet et le feront vivre bien après sa clôture officielle.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 juin 2009

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DINT, Philippe Leuba, conseiller d'Etat , 021 316 41 51 - Magaly Hanselmann, déléguée à l'intégration, 079 663 75 55 - Pierre Salvi, Syndic de Montreux, 021 962 77 73, J-L. Barraud, chef du Service de l'urbanisme, 021 962 77 62